

Réf: Dossier N° 078934

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE MARCHANDISES ET DE SERVICES » en abrégé « SIMAS »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA 4 M'POUTO, Lot 377, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/02/2022 , il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE MARCHANDISES ET DE SERVICES » en abrégé « SIMAS »

Objet : IMPORTATION ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS SURGELES ET ALIMENTAIRES

DISTRIBUTION DE MARCHANDISES

ELEVAGE(POULET,PORC,BŒUF....
)

INSPECTION DES OUVRAGES(ROUTES , BATIMENT , BARRAGES PONT ETC...)

AUSCULATION DES OUVRAGES(ROUTES ,BATIMENTS, BARRAGES , ETC..)

DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA 4 M'POUTO, Lot 377, Ilot 47

Dirigeant(s) : M KONE GBANMIANKRO DIDIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00637 du 16/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05834/GTCA/RC/2022 du 16/02/2022

